

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Génération

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0010574434 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Actions internationales

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer son indicateur de référence, l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis (net return) libellé en euro sur une durée de placement supérieure à 5 ans, tout en prenant en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que l'indicateur de référence ne constitue pas une limitation de l'univers d'investissement du Fonds. Il permet à l'investisseur d'apprécier le profil de risque du Fonds. La performance du Fonds pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

La stratégie d'investissement a pour objet la gestion d'un portefeuille investi dans des entreprises européennes de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs et bénéficiant d'un actionnariat stable et pérenne, souvent des familles. La stratégie d'investissement du Fonds suit une approche purement bottom-up, sans biais de style, reposant sur les plus fortes convictions des gérants : les décisions d'investissement sont prises sur la base d'une recherche fondamentale rigoureuse et d'une parfaite connaissance du business modèle des sociétés. Des exclusions sectorielles strictes sont toutefois mises en œuvre concernant le tabac, les jeux d'argent, les activités d'extraction et de production d'énergie liées au charbon, et le nucléaire. Ainsi le Fonds ne pourra pas investir dans ces secteurs. La stratégie d'investissement s'appuie sur un processus d'investissement en 4 étapes :

- Etape 1 : Un premier filtre qualitatif basé sur la pérennité de l'actionnariat de référence et sur la qualité de management pour sélectionner des entreprises souvent familiales, dotées d'une vision long terme.

- Etape 2 : Un second filtre basé sur les fondamentaux financiers des entreprises pour sélectionner principalement des entreprises avec une rentabilité des capitaux employés élevée et/ou en forte amélioration, disposant de la capacité d'autofinancer leur croissance et de se développer à l'international.

- Etape 3 : Analyse fondamentale des sociétés visant à bien comprendre leur modèle économique et leur fonctionnement. Une fois convaincue par la qualité des sociétés et de leur positionnement, l'équipe de gestion va procéder à leur valorisation, en construisant un scénario pessimiste, un scénario de base et un scénario optimiste fixant ainsi les niveaux d'intervention à l'achat et à la vente.

C'est lors de la valorisation des titres que des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont pris en compte. L'approche d'intégration des critères ESG retenue est une approche combinant « best in universe » et « best effort » qui favorise l'existence et l'amélioration de bonnes pratiques. Un scoring interne des titres en portefeuille, basé sur nos analyses propriétaires et des bases de données externes, est réalisé. La Société de Gestion adopte ainsi une échelle de notation interne qui se divise en cinq rangs : Opportunité forte ESG (5), Opportunité ESG (4), Neutre ESG (3), Risque modéré ESG (2) et Risque élevé ESG (1). Par ailleurs, le Fonds s'engage à ne pas investir plus de 10% de son actif en valeurs notées en risque élevé ESG (1). Un processus de dialogue avec l'émetteur est systématiquement mis en œuvre dès qu'une valeur en portefeuille passe en Risque élevé. En l'absence de progrès dans les 18 à 24 mois, ladite valeur notée en ESG (1) est alors systématiquement désinvestie. En tout état de cause, en cas de dépassement actif ou passif du seuil de 10% il est également procédé sans délai à la cession des valeurs notées en Risque élevé ESG (1) de manière à revenir en deca du seuil de 10% autorisé. Ce système de notation xtra-financière limite l'exposition du portefeuille aux émetteurs présentant des notes

ESG plus faibles et assure un certain niveau global de qualité ESG. Ainsi, la note moyenne du portefeuille sera supérieure ou égale à 3 sur 5 dans notre échelle interne de notation ESG, éliminant ainsi au moins 20% de l'univers d'investissement du fonds.

- Etape 4 : Construction du portefeuille. La « valorisation cible » des sociétés définie lors de l'étape précédente sera couplée à des critères de volatilité et de liquidité afin de déterminer le poids final de chaque société en portefeuille. Le Fonds est géré de manière discrétionnaire.

Le Fonds est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Union européenne, en Islande ou en Norvège. Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 25% de son actif net, des actions de sociétés cotées dont le siège social est situé hors pays de l'Union Européenne, Islande ou Norvège. Le siège social de ces sociétés sera situé dans d'autres pays membres de l'OCDE ou, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds, hors OCDE (pays émergents).

Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 50% maximum de son actif net.

Le Fonds pourra être exposé entre 0 et 25% en titres de créances à taux fixe, variables ou révisables, libellés en euro, émis par des émetteurs publics ou privés, de notation supérieure à AA (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion). La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE et/ou en FIA de droit français ou étranger et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS ou ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, sans recherche de surexposition, sur des instruments financiers à terme ou conditionnels, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers en vue de couvrir et/ou exposer le Fonds au risque actions, à certains secteurs d'activités ou indices de marchés (futures et options) et en vue de couvrir le portefeuille au risque de change lié à la détention d'actifs en devises (contrat de change à terme, swap de change).

Le Fonds pourra également détenir des obligations convertibles, des bons de souscriptions dans la limite de 10% de l'actif afin de piloter l'exposition au risque actions sans rechercher de surexposition.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé en raison de son investissement en actions européennes à hauteur de 75% minimum de l'actif net. Le Fonds pourra détenir des actions de sociétés cotées dont le siège social est situé dans d'autres pays (membres de l'OCDE ou émergents).

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,33 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20 % TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis (net return) libellé en euro, si la performance du Fonds est positive. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %
-------------------------------------	--

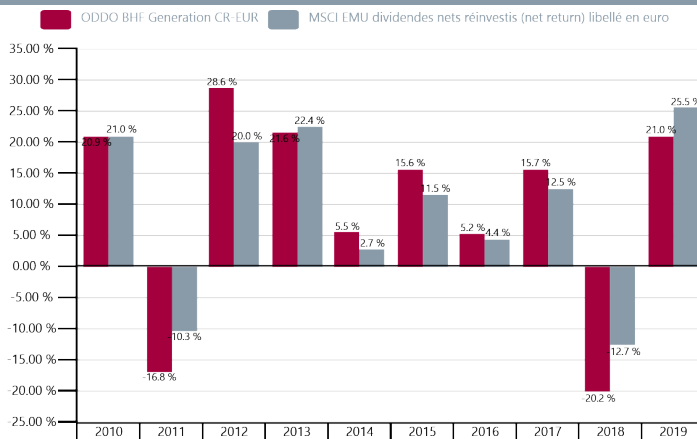
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en septembre 2019.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 19/03/2008.

La devise de référence est EUR.

Les performances affichées antérieures à 2008 sont celles de la SICAV Oddo Génération qui a été absorbée par Oddo Génération le 19 mars 2008.

Jusqu'au 01/10/2014 l'indicateur de référence était SBF 120. Du 02/10/2014 au 03/05/2015, l'indicateur de référence était MSCI France dividendes nets réinvestis (net return) libellé en euro. Depuis le 04/05/2015, l'indicateur de référence est le MSCI EMU dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandés gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.